

**Rapport Cité de l'énergie®**  
**Ville de Gland**



**Chapitre 1 : Demande d'obtention  
du label Cité de l'énergie :**

9\_RCE\_Ch1-  
4\_Demande\_Portrait\_fr\_2008.doc

Etabli le : 28.08.2013

La Ville de

**Gland**

représentée par

**Thierry Genoud**

demande à l'Association Cité de l'énergie® de lui décerner

Le label Cité de l'énergie®

la reconnaissance Partenaire en processus

et demande au Forum European Energy Award e. V. de lui décerner

le label Cité de l'énergie® gold, soit le European Energy Award® gold

**Représentant de la commune**

Nom / Prénom	Genoud Thierry
Fonction	Municipal bâtiments et urbanisme
Adresse	Greffe municipal, Grand Rue 38, 1196 Gland
Téléphone / Fax	022 364 19 63/ 022 354 04 19
e-mail	t.genoud@gland.ch

**Personne de contact dans la commune :**

Nom / Prénom	Dios Leïla
Fonction	Déléguée à l'énergie
Adresse	Chemin du Montoly 1- CP 320- 1196 Gland
Téléphone / Fax	022 354 04 80 / 022 354 04 39
e-mail	l.dios@gland.ch

**Conseillère Cité de l'Energie**

Nom / Prénom	Dufour-Fallot Brigitte
Adresse	Pl. du Temple 5, 1304 Cossonay
Téléphone / Fax	021 861 00 96 / 021 862 13 25
e-mail	brigitte.dufour@bio-eco.ch

## 1.1 Nombre de points potentiels et atteints (mis au point selon rapport d'audit, chapitre 5)

Nombres de points potentiels (potentiel spécifique à la commune)	436.0 Points
Points nécessaires pour le label Cité de l'énergie® (50 %)	218.0 Points
Points nécessaires pour le label European Energy Award® Gold (75 %)	327.0 Points
<b>Nombre de points obtenus (points effectifs)</b>	<b>248.1 Points 57 %</b>

## 1.2 Bases pour l'évaluation

### Points forts de la politique énergétique de la commune

Avec sa politique énergétique, la Ville de Gland poursuit des objectifs ambitieux fixés par Suisse-Energie qui se fondent sur la constitution fédérale, sur les lois sur l'énergie et le CO<sub>2</sub>. La Suisse a annoncé un objectif commun avec l'Europe de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre de 20 % par rapport aux émissions de 1990. Pour y parvenir, les communes devront participer à cet effort global.

Pour la construction de sa politique énergie-climat, la municipalité de Gland s'est appuyée sur la méthode et l'expertise du programme national SuisseEnergie pour les communes.

A partir du résultat de l'état des lieux initial, des forces et faiblesses observées et de la vision du futur idéal, la ville de Gland a menée une réflexion sur les orientations stratégiques prioritaires, les secteurs où agir en particulier, tout en allant au-delà des exigences légales et en cohérence avec les objectifs nationaux ou internationaux.

### Rappel des engagements : principes directeurs

Ils se veulent le plus juste reflet des attentes exprimées.

La Ville de Gland soucieuse d'un développement énergétique conscient et cohérent agit dans le respect des principes de durabilité, d'exemplarité, d'efficacité et de créativité. La municipalité est donc guidée par les principes de:

#### Durabilité

- développer sa propre politique énergétique dans le respect des critères de développement durable ainsi que les prescriptions légales fédérales et cantonales;
- contribuer au développement des énergies renouvelables;
- encourager une utilisation de l'énergie responsable, rationnelle et respectueuse de l'environnement;
- mettre en place des mesures pour un trafic motorisé supportable pour la ville;
- développer des moyens de déplacement respectueux de l'environnement (piétons, vélos).

#### Exemplarité

- mettre en œuvre le plus rapidement et le plus efficacement possible les mesures de sa politique énergétique;
- motiver les habitants et entreprises à utiliser des énergies renouvelables (conseils, informations).

#### Efficacité

- encourager l'utilisation et le développement des énergies renouvelables sur son territoire à travers son règlement communal pour l'efficacité énergétique;
- développer des moyens de déplacement respectueux de l'environnement pour une meilleure mobilité (mobilité douce, transports en commun).

#### Créativité

- informer et conseiller activement les habitants et les entreprises sur les possibilités d'approvisionnement et d'utilisation durable;
- collaborer avec les fournisseurs d'énergie, association intercommunale, conseil régional, canton.

**Les mesures les plus importantes dans les différents secteurs sont détaillées dans le Management Tool** (le catalogue d'actions eea) et 3.4. (le programme de politique énergétique avec plan d'actions).

## Taux de réalisation par secteurs en % des points potentiels (tiré du Management Tool)

Mesures	Maximum Potentiel	Effectif	Planifié			
<b>1 Développement, planification urbaine et régionale</b>	<b>84</b>	<b>84.0</b>	<b>52.0</b>	<b>62%</b>	<b>2.2</b>	<b>3%</b>
1.1 Plan et stratégie	32	32.0	21.5	67%	1.2	4%
1.2 Développement territorial	20	20.0	15.0	75%	1.0	5%
1.3 Instruments pour propriétaires fonciers	20	20.0	13.5	68%	0.0	0%
1.4 Autorisation de construire & contrôle	12	12.0	2.0	17%	0.0	0%
<b>2 Bâtiments de la collectivité et équipements</b>	<b>76</b>	<b>75.0</b>	<b>30.2</b>	<b>40%</b>	<b>2.2</b>	<b>3%</b>
2.1 Gestion énergie et eau	26	25.0	17.1	68%	1.8	7%
2.2 Valeurs-cibles pour l'énergie, l'efficacité et l'impact sur le climat	40	40.0	9.9	25%	0.4	1%
2.3 Mesures Spéciales	10	10.0	3.2	32%	0.0	0%
<b>3 Approvisionnement, dépollution</b>	<b>104</b>	<b>53.0</b>	<b>31.9</b>	<b>60%</b>	<b>0.0</b>	<b>0%</b>
3.1 Stratégie d'entreprise, stratégie d'approvisionnement	10	6.0	5.4	90%	0.0	0%
3.2 Produits, tarification, information à la clientèle	18	11.0	6.6	60%	0.0	0%
3.3 Production locale d'énergie sur le territoire communal	34	14.0	3.1	22%	0.0	0%
3.4 Efficacité énergétique de l'approvisionnement en eau	8	8.0	6.6	83%	0.0	0%
3.5 Efficacité énergétique du traitement des eaux usées	18	11.0	7.5	68%	0.0	0%
3.6 L'énergie des déchets	16	3.0	2.7	90%	0.0	0%
<b>4 Mobilité</b>	<b>96</b>	<b>89.0</b>	<b>59.4</b>	<b>67%</b>	<b>0.0</b>	<b>0%</b>
4.1 Gestion de la mobilité dans l'administration	8	8.0	4.2	53%	0.0	0%
4.2 Réduction de la circulation et stationnement	28	24.0	16.4	68%	0.0	0%
4.3 Mobilité non motorisée	26	26.0	17.7	68%	0.0	0%
4.4 Transports publics	20	17.0	13.8	81%	0.0	0%
4.5 Marketing de la mobilité	14	14.0	7.3	52%	0.0	0%
<b>5 Organisation interne</b>	<b>44</b>	<b>44.0</b>	<b>30.2</b>	<b>69%</b>	<b>0.6</b>	<b>1%</b>
5.1 Structures internes	12	12.0	7.2	60%	0.0	0%
5.2 Processus internes	24	24.0	16.6	69%	0.6	3%
5.3 Finances	8	8.0	6.4	80%	0.0	0%
<b>6 Communication, coopération</b>	<b>96</b>	<b>91.0</b>	<b>44.4</b>	<b>49%</b>	<b>2.0</b>	<b>2%</b>
6.1 Stratégie de communication et de coopération	8	8.0	5.2	65%	2.0	25%
6.2 Communication et coopération avec pouvoirs publics	16	13.0	7.0	54%	0.0	0%
6.3 Communication et coopération avec économie, industrie, entreprises	24	24.0	4.0	17%	0.0	0%
6.4 Communication et coopération avec habitant·e·s et multiplicateurs locaux	24	22.0	12.6	57%	0.0	0%
6.5 Soutien aux initiatives privées	24	24.0	15.6	65%	0.0	0%
<b>Total</b>	<b>500</b>	<b>436.0</b>	<b>248.1</b>	<b>57%</b>	<b>7.0</b>	<b>2%</b>

### Taux de réalisation par secteurs en % des points potentiels (tiré du Management Tool)

Les graphiques suivants représentent, pour chacun des six secteurs du catalogue de mesures, la part (en %) de potentiel d'action déjà mis en oeuvre par la commune, ainsi qu'une projection de la situation après la mise en oeuvre des mesures planifiées.

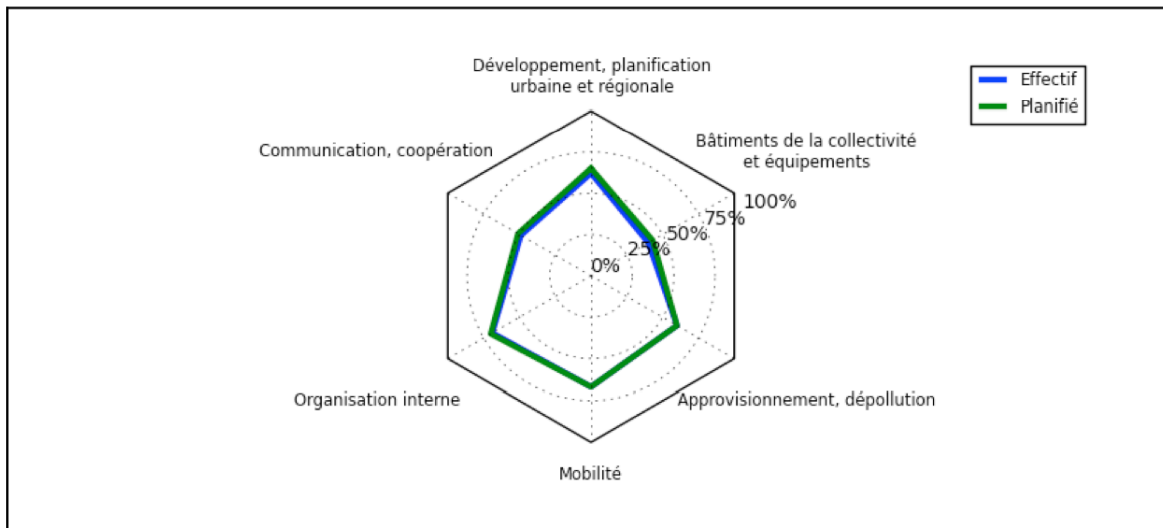


Figure 1.1 : Diagramme en radar, état des lieux 2013

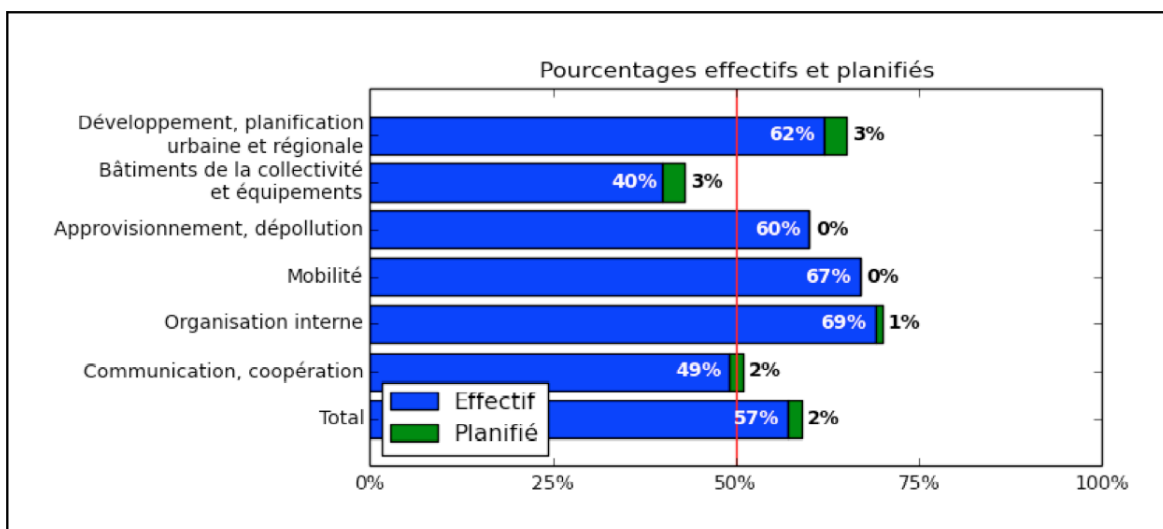


Figure 1.2 : Histogramme, état des lieux 2013